

RAPPORT D'ACTIVITÉS

2021

BRABANT WALLON

HAINAUT

LIÈGE

LUXEMBOURG

NAMUR

SOMMAIRE

1 - L'ASSOCIATION	1
2 - L'APW EST CONSULTÉE	4
3 - L'APW EST REPRÉSENTÉE	5
4 - L'APW SE RÉUNIT	6
5 - L'APW COORDONNE	10
6 - L'APW PARTICIPE	12
7 - LES SUPPORTS D'INFORMATION	13

1 - L'ASSOCIATION

Créée en 1991, l'asbl «Association des Provinces wallonnes» a pour but d'assurer, aux cinq Provinces wallonnes (Brabant wallon, Hainaut, Liège, Luxembourg et Namur), tous les services qui peuvent les aider à remplir leurs missions, d'assurer la promotion de l'Institution provinciale ainsi que la défense de son autonomie.

Son équipe

Sous la Présidence de Serge Hustache, Député provincial hennuyer, le Secrétariat de l'Association est composé de sa Directrice, Annick Bekavac, Mélanie Bouffioux (Assistante de Direction), Margaux Delcourt (Juriste), Bruno de Viron et Quentin Delhaye (Conseillers).

Son Bureau

Le Bureau est composé des cinq Présidents de Collèges: Tanguy Stuckens (Brabant wallon), Serge Hustache (Hainaut), Luc Gillard (Liège), Stéphan De Mul (Luxembourg) et Jean-Marc Van Espen (Namur).

Le Bureau a pour missions de se prononcer sur des questions urgentes relevant de la compétence du Conseil d'administration auquel il est tenu de faire rapport, ainsi que d'exécuter les délégations qu'il reçoit dudit Conseil.

Ses missions

- Étude de questions générales, examen de problèmes soumis par ses membres et recherche de documentation (notamment en matière juridique).
- Organisation de journées/matinées d'étude thématiques.
- Remise d'avis aux Gouvernements wallon et à la Fédération Wallonie-Bruxelles sur des thèmes d'intérêt provincial.
- Représentation des Provinces wallonnes au sein d'organes ou commissions consultatifs mis en place par la Wallonie, la Fédération Wallonie-Bruxelles ou l'État fédéral.
- Mise en place de moyens de communication destinés à mieux faire connaître les Provinces et leurs actions (www.apw.be, Cinq à la Une).
- Organisation de groupes de travail interprovinciaux en vue d'échanger sur les bonnes pratiques et de coordonner d'éventuelles prises de positions communes.

Son Conseil d'administration

Le Conseil d'administration de l'APW s'est réuni le 1er juin et le 17 novembre 2021. Il est composé de 25 membres désignés à la proportionnelle des groupes politiques démocratiques, à savoir:

Pour le Brabant wallon :

Tanguy Stuckens, Président du Collège

Isabelle Evrard, Députée

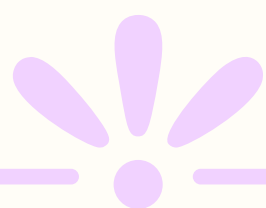
Fabienne Petitberghein, Conseillère

Hélène Morciaux, Conseillère

Joseph Tordoir, Conseiller

Observatrice:

Annick Noël, Directrice générale



Pour Liège :

Luc Gillard, Président du Collège

Katty Firquet, Députée

André Denis, Député

Nicole Maréchal, Conseillère (jusqu'au 12/11)

Rafik Raassaa, Conseiller

Observatrice:

Marianne Lonhay, Directrice générale



Pour Namur :

Jean-Marc Van Espen, Président du Collège

Geneviève Lazon, Députée

Richard Fournaux, Député

Georges Balon-Perin, Conseiller

Dominique Notte, Conseiller

Observateur:

Valéry Zuinen, Directeur général

Pour le Hainaut :

Serge Hustache, Président du Collège

Fabienne Devillers, Députée

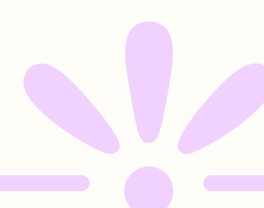
Pascal Lafosse, Député

Eric Massin, Député

Luc Parmentier, Conseiller

Observateur:

Sylvain Uystpruyst, Directeur général



Pour le Luxembourg :

Stéphan De Mul, Président du Collège

Bernard Moinet, Député

Jean-Marie Meyer, Président du Conseil

Thérèse Mahy, Conseillère

Xavier Kroëll, Conseiller

Observateur:

Pierre-Henry Goffinet, Directeur général

Son Assemblée générale

Une Assemblée générale ordinaire s'est tenue le 1er juin 2021. Elle a, notamment, approuvé les comptes 2020 et le budget 2021 de l'Association et donné décharge aux administrateurs. Outre les membres du Conseil d'administration, l'Assemblée générale de l'APW comprend les membres suivants :

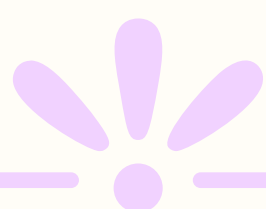
Pour le Brabant wallon :

Sophie Keymolen, Députée
Marc Bastin, Député
Louison Renault, Président du Conseil
Marie-Louise Homs, Conseillère
Benjamin Goes, Conseiller
Stéphanie Bury, Conseillère
Observateurs :
Annick Noël, Directrice générale
Gilles Mahieu, Gouverneur



Pour Liège :

Muriel Brodure-Willain, Députée
Claude Klenkenberg, Député
Jean-Claude Jadot, Président du Conseil
Virginie Defrang-Firket, Conseillère
Guy Dubois, Conseiller
Vinciane Sohet, Conseiller
Alfred Ossemann, Conseiller
Observateurs:
Marianne Lonhay, Directrice générale
Hervé Jamar, Gouverneur

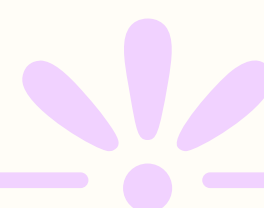


Pour Namur :

Amaury Alexandre, Député
Philippe Bultot, Président du Conseil
Jean-Marie Cheffert, Conseiller
Luc Delire, Conseiller
Christophe Gilon, Conseiller
Valérie Lecomte, Conseillère
Observateurs:
Valéry Zuinen, Directeur général
Denis Mathen, Gouverneur

Pour le Hainaut :

Fabienne Capot, Députée
Armand Boite, Président du Conseil
Philippe Dupont, Conseiller
Guillaume Farvacque, Conseiller
Valéry Gosselain, Conseiller
Laurence Meire, Conseillère
Gérard Waterlot, Conseiller
Observateurs:
Sylvain Uystpruyst, Directeur général
Tommy Leclercq, Gouverneur



Pour le Luxembourg :

Nathalie Heyard, Députée
Marie-Eve Hannard, Députée
Elie Deblire, Conseiller
Michel Jacquet, Conseiller
Carmen Ramlot, Conseiller
Francis Steifer, Conseiller
Observateurs:
Pierre-Henry Goffinet, Directeur général
Olivier Schmitz, Gouverneur

2 - L'APW EST CONSULTÉE

En vertu du décret du 6 novembre 2008 portant rationalisation de la fonction consultative, l'avis de l'APW doit être sollicité pour tous les avant-projets de décrets ou d'arrêtés du Gouvernement wallon (ainsi que les circulaires) susceptibles d'influencer les finances ou la gestion des Provinces.

L'APW dispose d'un délai de 35 jours pour se positionner sur le texte qui lui est soumis à dater de la réception du dossier de demande d'avis complet.

En 2021, l'APW a remis des avis portant sur les documents suivants :

- avant-projet de décret relatif à l'usage du COVID Safe Ticket et à l'obligation du port du masque ;
- avant-projet de décret modifiant le Code de la démocratie locale et de la décentralisation en vue de simplifier les dispositions relatives aux marchés publics et aux concessions de services et de travaux ;
- projet d'arrêté du Gouvernement wallon modifiant l'article 4 de l'AGW du 8 novembre 2018 relatif au portail informatique prévu à l'article 43 du décret du 30 avril 2009 relatif à l'information, la coordination et l'organisation des chantiers sous, sur et au-dessus des voiries ou des cours d'eau ;
- avant-projet d'arrêté du Gouvernement wallon modifiant l'arrêté royal du 2 juin 1999 portant le règlement général de la comptabilité provinciale pour tenir compte de l'extension de diverses missions provinciales liées au financement des zones de secours ;
- avant-projet de circulaire relative à l'élaboration des budgets provinciaux pour l'année 2022 ;
- réforme APE – Avant-projet d'arrêté portant exécution du décret relatif à la pérennisation de l'emploi créé dans le cadre du dispositif des aides à la création de l'emploi (APE) et à la création de nouveaux emplois dans le secteur non-marchand et des pouvoirs locaux ;
- avant-projet de décret modifiant certaines dispositions du Code de la Démocratie locale et de la Décentralisation en vue de permettre les réunions à distance des organes et son avant-projet d'arrêté ;
- avant-projet de circulaire visant à adopter les nouvelles formes d'organisation du travail dans son administration : le télétravail régulier et/ou occasionnel ;
- avant-projets de décret et d'arrêté adoptant certaines dispositions régionales wallonnes au nouveau Code des Sociétés et des Associations.

3 - L'APW EST REPRÉSENTÉE

L'APW est représentée dans les organes suivants :

Par un membre de l'équipe :

- Chambre de recours régionale (L1218-1 CDLD),
- Collège de prévention (aide à la jeunesse),
- Comité C,
- Comité d'orientation « Circular Wallonia »,
- Comité d'orientation de la Centrale régionale de Mobilité,
- Comité de suivi FEDER-FSE,
- Commission nationale pour les Droits de l'Enfant,
- Conseil économique et social de Wallonie (CESE) – Pôle ruralité,
- Ecole d'Administration Publique WB – Collège scientifique,
- Groupement d'Informations Géographiques (GIG),
- IMIO – Observateur CA,
- Observatoire des Politiques culturelles (OPC).

Par un externe :

- Collège wallon de l'alimentation durable (CWAD),
- Comité C,
- Comité de gestion des pensions des administrations provinciales et locales du Service fédéral des Pensions,
- Commission Coordination de chantiers – Impétrant,
- Commission de Promotion de la Santé à l'école,
- Commission des marchés publics – Fédéral,
- Commissions de conservation des sites Natura 2000,
- Conseil régional de la Formation (CRF),
- Conseil supérieur du Logement.

4 - L'APW SE RÉUNIT

Groupes de travail thématiques :

L'APW organise régulièrement des groupes de travail interprovinciaux en vue de coordonner et de mettre en exergue les actions provinciales. Ceux-ci, réunissant des fonctionnaires provinciaux techniciens, permettent également l'échange d'expériences et de bonnes pratiques entre provinces. Il s'agit, en 2021, de :

- CEPLI,
- Culture,
- Égalité des chances,
- Formation,
- Impétrants,
- Infrastructures sportives,
- Reprise du financement des zones de secours par les Provinces,
- Ressources humaines,
- Santé et social,
- Simplification administrative.

Focus :

CEPLI

La Confédération européenne des Pouvoirs locaux intermédiaires (CEPLI) regroupe les associations nationales des collectivités locales de niveau intermédiaire en Europe. Le groupe technique de la CEPLI s'est réuni à plusieurs reprises à Bruxelles et en visioconférence.

En octobre 2021, la CEPLI avait organisé un webinaire dans le cadre de la semaine des Villes et Régions sur le thème de la digitalisation comme outil pour favoriser la participation citoyenne. En tant qu'administrations de proximité, les collectivités locales intermédiaires renforcent l'engagement des citoyens dans le débat public grâce à la digitalisation de leurs services.

L'atelier a permis d'explorer les bonnes pratiques actuelles en la matière et d'élaborer collectivement des propositions pour une participation accrue des citoyens via l'e-démocratie et l'utilisation des fonds européens en vue de soutenir l'introduction de services électroniques innovants pour les habitants.

Cette conférence a permis de croiser les regards des élus des pouvoirs locaux intermédiaires en Europe, mais également des représentants des Institutions européennes ainsi que des chercheurs et membres de la société civile.

Ensuite, pour assurer le suivi de la Conférence politique 2021 dédiée à la réponse des pouvoirs locaux intermédiaires face à la crise Covid-19, la CEPLI a poursuivi sa collaboration avec ESPON.

Enfin, des réunions entre nos élus européens ont été organisées.

Egalité des chances

En 2021, le protocole d'accord entre la Communauté française, la Région wallonne, l'Association des Provinces wallonnes et les Provinces relatif à la politique locale pour l'égalité des femmes et des hommes s'est poursuivi.

Ainsi, le Comité de gestion s'est réuni les 21 janvier, 23 mars et 16 décembre 2021 en vue d'analyser les plans d'actions 2020-2021 et 2022 des Provinces.

Formation

Dans le domaine de la formation, l'APW réunit, tous les deux mois, son Bureau Formation, composé des directeurs généraux et inspecteurs généraux de la Formation de chaque Province, pour coordonner les travaux des différents groupes de travail sectoriels.

Formations aux métiers de la sécurité

POLICE - L'APW et les académies provinciales de police ont participé à une table ronde organisée par Madame Annelies Verlinden, Ministre de l'Intérieur, au sujet de l'organisation des formations pour les policiers, l'objectif étant d'identifier les points d'attention à travailler pour renforcer ou améliorer cette formation.

A cette occasion, les académies de polices ont, notamment, insisté sur la nécessité d'harmoniser les formations de base et de renforcer les formations continues pour permettre aux futurs policiers d'être pleinement préparés pour les fonctions qu'ils exerceront sur le terrain.

Il a également été question de l'organisation des formations en période de pandémie et des réformes de la procédure de recrutement des agents et du financement des académies.

Au cours de l'année 2021, l'APW et les académies ont poursuivi les discussions avec la Police fédérale dans l'examen de ces différents sujets.

FEU - En 2021, l'APW a organisé des rencontres régulières entre directions d'écoles du feu de Wallonie afin de préparer les réunions du centre d'expertise fédéral (KCCE). Les discussions ont régulièrement porté sur l'organisation des formations en période de Covid, l'échange de pratiques entre écoles sur les formations spécifiques ou l'organisation de formations en inter-écoles.

Les écoles ont également contribué à un travail d'analyse du KCCE sur l'identification des coûts de formation. L'objectif étant, pour 2022, de travailler à la révision de la législation fédérale qui organise le cadre de la formation pour le personnel opérationnel des zones de secours.

Les différents groupes de travail de l'APW ont également pu aborder régulièrement la question de l'organisation d'une formation « sécurité – défense », qui devrait voir le jour en 2022 dans l'enseignement secondaire pour informer et préparer les étudiants qui souhaiteraient s'engager dans une filière de formation aux métiers de la sécurité.

Formations pour les agents des pouvoirs locaux et provinciaux

Au cours de cette année, les directions d'écoles d'administration et instituts provinciaux de formation ont régulièrement échangé sur leurs pratiques en matière de formation en période Covid (présentiel – à distance – hybridation).

Complémentairement à ces réunions entre directeurs d'école, des échanges spécifiques entre pédagogues ont été organisés pour échanger leurs expériences sur les différentes modalités de formations mise en place lors de la période Covid.

Santé

Le GT Santé s'est réuni à deux reprises (21 janvier et 5 mai). Il a essentiellement été question des difficultés rencontrées par les PSE dans le cadre du tracing COVID. Ainsi, les Présidents de Collèges ont interpellé conjointement les responsables de l'ONE et l'AViQ afin d'attirer leur attention sur les conditions de travail vécues par l'ensemble du personnel des services de Promotion de la Santé à l'Ecole et plus spécifiquement sur :

- la reconnaissance des PSE dans le travail fourni face à la pandémie ;
- la demande d'octroi de moyens financiers complémentaires afin de disposer, dans tous les services PSE, de ressources humaines et techniques adéquates et adaptées afin d'assurer la bonne exécution des missions des services PSE, en ce compris celle du tracing Covid ;
- la nécessité d'une meilleure coordination entre l'ONE, l'AViQ et avec les équipes de terrain des PSE pour répondre aux difficultés du terrain, anticiper les scénarii de la garde tracing de la rentrée scolaire de septembre, clarifier les rôles de chacun et rendre aux équipes la possibilité d'assurer leurs missions de base de prévention et de promotion de la santé.

Les Ministres Bénédicte Linard et Christie Morréale ont également été sensibilisées à cette problématique.

Culture

A la demande de la Ministre Bénédicte Linard, le Service général de la Culture de la Fédération Wallonie-Bruxelles a initié la mise en place de la plateforme « Culture » qui réunit l'administration et les Provinces autour de sujets divers.

Des réunions se sont tenues les 11 juin et 19 novembre. L'objectif étant de partager les expériences, d'échanger sur des thématiques culturelles telles que la politique de diffusion, les liens entre l'enseignement et la culture, l'analyse des territoires, la réalisation d'une cartographie du secteur...

Ressources humaines

Le groupe de travail RH de l'APW s'est réuni à plusieurs reprises pour participer à des échanges d'expériences entre Provinces sur des thématiques liées à la gestion du personnel, notamment dans le cadre de la transformation des services consécutive à la décision de prise en charge, par les Provinces, d'une part importante du financement des zones de secours.

Les travaux du groupe de travail se sont également organisés pour préparer les travaux du Comité C, notamment dans le cadre de l'élaboration de circulaires ministérielles sur l'organisation du travail à domicile ou l'aménagement de fin de carrières.

Le sujet du maintien d'un second pilier de pension pour les agents des pouvoirs locaux et provinciaux a fait l'objet de discussions régulières. En effet, depuis la dénonciation, par Belfius et Ethias, du marché pour ce service, des contacts spécifiques ont été menés, notamment avec les Gouvernements régional et fédéral, en vue de l'organisation d'un nouveau marché public accessible à tous les pouvoirs locaux et provinciaux du pays.

Enfin, le groupe de travail RH a participé à la préparation d'une matinée d'étude qu'organisera l'APW en 2022 sur les problématiques liées aux ressources humaines dans un contexte de transformation des Provinces.

5 - L'APW COORDONNE

La matinée d'étude RH : l'accompagnement du changement

Lors de la réunion du Bureau de l'APW du 19 mai 2021, il a été suggéré d'organiser une matinée d'étude portant sur l'incidence de la réforme du financement des zones de secours sur l'organisation des Provinces et leur personnel.

Celle-ci devra permettre un échange entre les participants sur les différentes questions qui se posent en matière de gestion des ressources humaines (réorganisations de services, remplacement du personnel sortant, politique de nomination, mobilité et transfert de personnel...).

La matinée d'étude aura également pour objectif d'apporter des éléments d'information et de réflexion sur des sujets importants dans la gestion des ressources humaines et d'envisager les suites à apporter à l'initiative : définir des revendications communes à porter auprès du Comité C/Gouvernement wallon, charger le GT Ressources humaines de l'APW d'assurer un suivi et de faire un rapport régulier des évolutions et questions posées...

Après discussions en GT RH et au vu du nombre de sujets à aborder, il a été suggéré d'opter pour deux matinées d'étude, au vu du nombre de thématiques qui peuvent être abordées. Chacune des deux matinées sera accompagnée de l'appui d'un expert dans le domaine.

Ainsi, la première matinée, programmée le 18 janvier 2022, permettra d'aborder, d'une part, le volet juridique avec la gestion des services en réorganisation suite à la réforme (mise à disposition, mobilité externe, accompagnement au reclassement, régime de fin de carrière...) et, d'autre part, le volet ressources humaines avec la (re)définition de la fonction RH dans un contexte de transformations structurelles (rôles, méthodes, jalons...).

L'opération Place aux enfant

Le 16 octobre 2021 se tenait l'opération Place aux enfants.

Organisée un peu partout en Wallonie et à Bruxelles, il s'agit d'une action de sensibilisation des enfants à la citoyenneté qui a pour but d'amener les enfants, âgés de 8 à 12 ans, à mieux comprendre la société dans laquelle ils évoluent et le rôle qu'ils ont à y jouer.

Durant cette journée, les jeunes citoyens, encadrés par des accompagnateurs, soucieux de susciter leur questionnement, découvrent les acteurs oeuvrant pour leur commune au quotidien, désireux de partager, avec eux, de manière active, leur métier, leur passion, leurs convictions...

Les valeurs véhiculées par Place aux enfants sont importantes pour la vie en société : le vivre-ensemble, la solidarité, l'autonomie, l'échange, le partage la recherche du bien commun et la démocratie sont au centre de cette opération.

Cette année, en raison de la crise sanitaire, le nombre de communes participantes n'était pas si important qu'à l'habitude mais jeunes et moins jeunes ont tout de même pu partager des moments de qualité autour du thème "Toujours ensemble pour Place aux enfants" à travers, notamment, la rencontre avec une personne malvoyante, la visite d'une résidence pour séniors, la découverte du métier des agents de terrain qui aident les citoyens, la réalisation d'une fresque collective avec le concours d'enfants de chaque commune bruxelloise participant à PAE...

Plus d'information sur le site Internet de l'opération : www.placeauxenfants.be

6 - L'APW PARTICIPE

Tous les ans, l'APW participe à diverses actions permettant de mettre en avant l'Institution provinciale et les services qu'elle offre aux Communes, aux citoyens, aux associations... Il s'agit d'événements tels que le Salon des Mandataires ou la participation de l'Association au soutien au volontariat.

Le soutien au volontariat

En 2007, l'assurance en responsabilité civile et accidents corporels gratuite pour les volontaires voyait le jour. Depuis lors, chaque année, le nombre de volontaires qui bénéficient de ce service ne cesse d'augmenter.

Ce sont, aujourd'hui, plus de 135.000 personnes qui sont assurées pour le travail qu'ils produisent au sein de petites associations actives dans des domaines aussi variés que la culture, le sport, l'aide à la personne âgée, notamment.

Fort de ce succès, les Provinces et la Cocof ont décidé de poursuivre l'expérience.

L'APW assure un rôle de coordination et de soutien pour cette initiative.

Webinaire digitalisation

Le 30 novembre 2021, un webinaire de présentation de l'appel à projets visant l'amélioration de la transition numérique des pouvoirs locaux et provinciaux, a été organisé par l'APW et l'UVCW, avec le soutien de la Wallonie.

Ce webinaire avait pour but de finaliser les objectifs, conditions, procédures et moyens de l'appel à projets visant l'amélioration de la transition numérique des communes, CPAS et provinces.

En présence d'experts, toutes les informations utiles à l'élaboration des projets de digitalisation des administrations locales ont été communiquées.

Ce webinaire a permis de donner la parole à des acteurs communaux et provinciaux afin qu'ils puissent présenter des projets déjà aboutis en la matière.

Le Salon Municipalia

Ce salon s'est tenu les 30 septembre et 1er octobre 2021 au WEX de Marche-en-Famenne. Il a, cette année, été décalé en raison de la crise sanitaire et des mesures restrictives y liées. Comme traditionnellement, sous le slogan « Les provinces sont là », l'APW et les cinq Provinces wallonnes présentaient les missions essentielles de ces dernières ainsi que les services qu'elles rendent aux citoyens et aux Communes.

7 - LES SUPPORTS D'INFORMATION



Une newsletter informatique, « Cinq à la Une »
(inscription via notre site Internet)



Un site Internet :
www.apw.be

